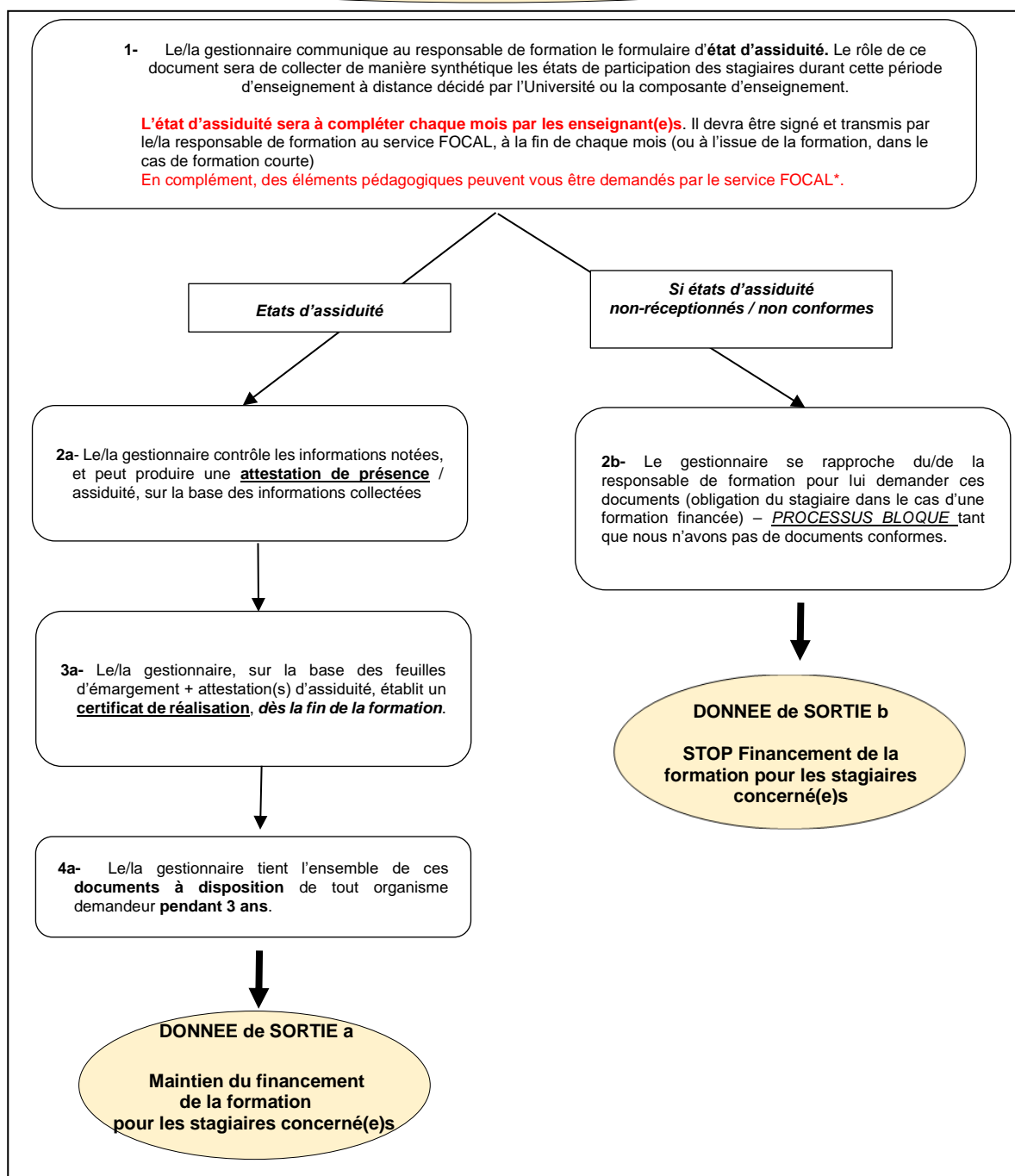


## PROCESSUS 2 : Suivi de présence en cas de confinement (mesures sanitaires décrétées) – COURS A DISTANCE

**CONTEXTE :** Pour chaque stagiaire inscrit à une formation, le gestionnaire de formation FOCAL doit établir différents documents, permettant le suivi de son assiduité. Cette opération est possible grâce à la participation des responsables de formation.



\* Les preuves pédagogiques attendues peuvent être des remises de travaux, QCM, études de cas, projets, présentations d'exposé, rapports écrits, objectifs de mémoire, etc. Vous trouverez le descriptif des pièces attendues dans le cadre de l'enseignement tout ou partie à distance, en consultant le *Schéma FOAD* accessible sur l'intranet Lyon 1.